

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHETIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	1000 COULEURS AU BOIS L'ABBÉ – 2023
Renouvellement de l'action	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input checked="" type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	1.5 - Lien social, citoyenneté et participation des habitants 156 - Sports et Loisirs 1562- Activités de loisirs
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Groupe sportif Armand FEY - Quartier du Bois l'Abbé 20/24 route du Plessis 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 2 500</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Ouvert à toutes et tous</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : Le dimanche 11 juin 2023 Date de fin : dimanche 11 juin 2023 Durée : 1 journée, de 9h00 à 19h00 Fréquence : 1 fois dans l'année</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Favoriser l'implication des habitants dans la vie sociale locale et le bien vivre ensemble 2. Renforcement des liens sociaux et intrafamiliaux 3. Promouvoir la vie associative locale et les artistes locaux
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Le quartier prioritaire du Bois l'Abbé souffre d'un manque de lien social, d'un tissu associatif faible et est composé d'une large partie de la population cumulant des problématiques de chômage et/ou de faibles revenus entraînant un faible accès aux loisirs ou aux départs en vacances. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette manifestation.</p> <p>Le Centre municipal la Colline organisera donc une grande fête de quartier au sein du Bois l'Abbé, destinée aux habitants du quartier mais aussi du reste de la Ville (ainsi qu'aux habitants du quartier prioritaire dans sa partie campinoise); l'objectif étant de favoriser la mixité sociale par la rencontre des habitants des différents quartiers de la ville.</p> <p>Cette manifestation, prévue le 2^{ème} dimanche de juin, s'organisera en</p>

lien avec la population à partir du mois de janvier 2023. La population et les associations locales sont sollicitées afin de participer à la construction et à l'organisation de cet événement pouvant rassembler plus de 2 000 personnes sur une journée. Ainsi, les habitants participent pleinement et, selon leur souhait et niveau d'engagement, peuvent endosser le rôle de référent d'un pôle de l'organisation (ex : Pôle scène et artistes, pôle communication, pôle village associatif, etc.). Organiser pour et par les habitants, principalement issus du quartier du Bois l'Abbé, les « 1000 couleurs au Bois l'Abbé » s'inscrivent dans les valeurs portées par les Centres sociaux et correspondent aux priorités du cadre stratégique définies par le Contrat de Ville.

Déroulement de l'action / étapes :

Avant :

- Organisation de **conseils d'habitants** afin de présenter l'organisation de la manifestation, choisir le thème de cette dernière ainsi que son contenu.

Lors de ces réunions, la répartition des missions liées à l'organisation de la manifestation (en amont et le jour-j) sera décidée collectivement et les rôles seront attribués à des agents et à des habitants-bénévoles.

- Des **comités de pilotage** seront aussi organisés avec l'ensemble des acteurs et référents, afin d'obtenir des validations de la part de l'élue en charge des affaires sociales et culturelles du Centre municipal la Colline.

Pendant :

En 2023, la manifestation se déroulera **le dimanche 11 juin** dans l'enceinte sportive Armand Fey, sis au 20/24 route du Plessis à Chennevieres-sur-Marne (de 6h à 21h pour l'installation et la désinstallation), **de 9h à 18h pour l'accueil du public.**

Elle sera composée de 4 pôles :

1. Un **village associatif** d'une vingtaine d'associations : animation, information et vente alimentaire.
2. D'une **scène artistique** : promotion d'artistes locaux et d'artistes de renommée plus large.
3. Un **vide-greniers** composé d'une soixantaine de stands.
4. Un pôle **animations** composé de structures gonflables, de jeux proposés par les associations et d'un quizz proposé par le Centre municipal la Colline permettant la promotion des associations locales, etc.

Après :

Un **comité de pilotage bilan** aura lieu en présence des élu.es, de l'équipe du Centre municipal la Colline et des habitants-bénévoles.

Moyens mis en œuvre :**Moyens matériels :**

40 barnums 3x3, 2 barnums 5x5, 1 scène musicale, 3 structures gonflables, des tables, des bancs et des chaises, 1 groupe électrogène.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	15	0.30
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	10	0.08
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

L'équipe du Centre municipal la Colline a pu constater 3 freins à la démarche de cohésion sociale au sein du quartier :

- Un manque de vie locale et sociale permettant le lien social entre les habitants,
- Une réelle méconnaissance des associations locales par les habitants,
- Un besoin de rendre l'habitant acteur de son environnement.

Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?

L'équipe du Centre municipal la Colline ainsi que les élus référents ont pu identifier ces besoins lors de rencontres informelles, durant des moments de convivialité avec les habitants ou encore lors de la concertation publique accompagnant le renouvellement du projet social en 2021.

Acteurs et partenaires**Personne responsable de l'action :**

Nom / Prénom : Mme MOREIRA Romisa

Fonction : Coordinatrice / Référente du secteur animation globale

Téléphone : 01 45 94 27 99

Mail : romisa.moreira@chennevieres.fr

Intervenants sur l'action :

L'ensemble de l'équipe du Centre municipal la Colline :

- Romisa MOREIRA - Coordinatrice / Référente du secteur animation globale
- Tadjidine OUMOURI - Animateur socioculturel
- Myriam CHANTRIAUX - Conseillère en Economie Sociale et Familiale
- Hélène ANDREAN - Animatrice socioculturelle
- Laëtitia POHO - Agent d'accueil et d'orientation
- Fadwa RAHAL – Conseillère en Insertion professionnelle
- Paul REGNAULT - Responsable du pôle Centre social
- Oumou N'DIAYE - Responsable du pôle Service de Proximité
- Jeanne SERRE - Coordinatrice Prévention santé
- Céline Née - Conseillère logement social
- Gianna BARRU - Assistante administrative
- Katia DIDIER - Agent d'accueil et d'orientation
- Adèle BENTEGEAT - Directrice du Centre municipal la Colline
- Samir TOUMBAIN - Chargé de mission Politique de la Ville et Prévention de la délinquance
- Rima EL HERFI - Chargée de projet Renouvellement urbain

Partenaires :

- Services communaux :

- Services Techniques Municipaux
- Service Jeunesse
- Service Enfance-Education
- Service Communication – pôle événementiel
- Ecole municipale de foot

- Associations locales :

- ASSOCIATION ABEILLES DES BORDES
- ASSOCIATION BEE TOUCH
- ASSOCIATION CHALEUR ET PARTAGE
- ASSOCIATION COMPAGNONS BATISSEURS
- ASSOCIATION FAUNE ALFORT
- ASSOCIATION FEMMES RELAIS MEDIATRICES INTERCULTURELLES (FRMIC)
- ASSOCIATION MAMA BOSEMBO
- ASSOCIATION RAYON DE SOLEIL
- ASSOCIATION R.E.N.A.R.D
- CHENNEVIERES HANDBALL CLUB
- Et autres non encore identifiées à ce jour...

- Partenaires extérieurs :

- Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)
- La Caisse d'Allocation Familiales du Val-de-Marne (CAF)
- L'Etat (via l'ANCT)
- La Croix Rouge Française

	<p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT - Mission Ville - BOP 147 // AAP quartier d'été si renouvelé en 2023 														
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les habitants issus du Bois l'Abbé et du reste de la Ville ; - Atteindre minimum 2 500 visiteurs au courant de la journée ; - Accueillir minimum 15 associations ; - Occuper les jeunes et les enfants pour qu'ils ne se cherchent pas leur « propre occupation » et centre d'intérêt ; - Accueillir des familles sur la manifestation. <p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de participants habitants-bénévoles aux réunions de travail (conseils d'habitants, comités de pilotage, etc.) ; - Le nombre d'associations présentes le jour-j ; - Le nombre de passages à la journée. 														
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Charges de personnel : 11 005 € - Locations mobilières : 1 750 € - Prestations services : 8 000 € - Achats de matière et de fourniture : 800 € - Achat alimentaire : 800 € - Autres impôts (SACEM) : 200 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Non.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Gratuité.</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <p>Calcul des charges de personnel = Nombre d'heures consacré à cette manifestation par agent</p> <table border="1" data-bbox="539 1765 1406 2087"> <thead> <tr> <th>Agent/fonction</th> <th>Nombre d'heures</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coordinatrice / Référente du secteur animation globale</td> <td>158h30</td> </tr> <tr> <td>Animateur socioculturel</td> <td>38h</td> </tr> <tr> <td>Conseillère en Economie Sociale et Familiale</td> <td>25h</td> </tr> <tr> <td>Animatrice socioculturelle - Famille</td> <td>24h</td> </tr> <tr> <td>Agent d'accueil et d'orientation</td> <td>20h</td> </tr> <tr> <td>Conseillère en Insertion professionnelle</td> <td>20h</td> </tr> </tbody> </table>	Agent/fonction	Nombre d'heures	Coordinatrice / Référente du secteur animation globale	158h30	Animateur socioculturel	38h	Conseillère en Economie Sociale et Familiale	25h	Animatrice socioculturelle - Famille	24h	Agent d'accueil et d'orientation	20h	Conseillère en Insertion professionnelle	20h
Agent/fonction	Nombre d'heures														
Coordinatrice / Référente du secteur animation globale	158h30														
Animateur socioculturel	38h														
Conseillère en Economie Sociale et Familiale	25h														
Animatrice socioculturelle - Famille	24h														
Agent d'accueil et d'orientation	20h														
Conseillère en Insertion professionnelle	20h														

	Responsable du pôle Centre social	40h30
	Responsable du pôle Service de Proximité	17h30
	Coordinatrice Prévention santé	22h
	Assistante administrative	10h
	Conseillère logement social	22h
	Agent d'accueil et d'orientation	20h
	Directrice du Centre municipal la Colline	18h
	Chargé de mission Politique de la Ville et Prévention de la délinquance	18h
	Chargée de projet Renouvellement urbain	31h30
	TOTAL	485h

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? *(Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)*

Associations participantes au projet : 120 heures (cumulées)

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :
Néant

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :
Sans objet - Première année

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS
Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire